

Résumé des mandats

Réunion du Conseil de Coordination de l'ASSÉ Tenue le 26 septembre 2007 à l'Université du Québec à Montréal

Ordre du jour

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal
- 2.0 Congrès
- 3.0 Information et journal
 - 3.1 Argumentaire communications
 - 3.2 Suivi du matériel d'information
- 4.0 Femmes
- 5.0 Mobilisation
- 6.0 Formation
- 7.0 Recherches et affaires académiques
- 8.0 Conseils Régionaux
 - 8.1 CRAALLL
 - 8.2 CRAM
 - 8.3 MASSE
- 9.0 Prochaine réunion
- 10.0 Varia
- 11.0 Levée

Lecture et adoption du procès-verbal

1. L'adoption du procès-verbal du 6 septembre 2007.

Congrès

1. Que le Conseil de Coordination propose au Congrès l'ajout d'un point « 2.0 Accueil des nouveaux membres » à l'ordre du jour.

Information et journal

1. Que le Comité journal élargisse sa structure durant la grève pour mettre en place un comité élargi hebdomadaire composé de membres de l'ASSÉ et de collaborateurs et collaboratrices non-membres.
2. Que le Comité journal produise un document formatif sur l'écriture journalistique.
3. Qu'une liste courriel de citoyens et citoyennes pour la gratuité scolaire soit créée où l'abonnement pourrait se faire directement par gratuitescolaire.info et le site officiel de l'ASSÉ. Qu'il constitue le point de départ d'une réappropriation de l'information par l'ASSÉ et le tournant vers un contre-pouvoir

de l'information de masse. Que cette liste serve expressément à informer la population des débouchées de la négociation pour la gratuité scolaire et la présente campagne de grève.

Suivi du matériel d'information

1. Que l'échéancier de la série gratuité scolaire soit repoussé au 18 octobre dans le but d'utiliser cette série comme outil de mobilisation urbaine.

Femmes

1. Le Conseil de Coordination se positionne en faveur de l'avis de motion suivant déposé par le Comité femmes au Congrès des 6 et 7 octobre 2007 :

Que la revendication : « Pour la promotion, l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde dans les institutions d'éducation post-secondaire incluant des horaires de garderie adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille. » adoptée au Congrès des 14 et 15 octobre 2006 soit modifiée comme suit : « Pour l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde dans les institutions post-secondaires dans le but d'assurer une conciliation étude-famille. »

2. Que le Comité à la recherche et aux affaires académiques propose au prochain Conseil de Coordination l'escalade des moyens de pression qu'il envisage pour l'atteinte de la revendication sur les garderies. Qu'il envisage d'autre part dès maintenant une série d'actions à saveur féministe.

Formation

1. Que la priorité post-camp de formation du Comité formation soit le menu pizza des formations de l'ASSÉ et qu'il soit terminé avant le déclenchement de la grève.

Recherche et affaires académiques

1. Que l'ASSÉ s'abonne à la revue *Les Affaires*.

2. Que le Conseil exécutif débloque un budget minimal pour l'envoi d'un communiqué de presse au lancement du livre sur le mouvement étudiant. Qu'un point de presse soit également organisé si Benoît Lacoursière accepte l'invitation.

3. La création d'un comité ad hoc d'observatoire médiatique. Que ses buts et fonctions soient les suivants :

- Suivi de l'actualité politique et rapport au Conseil exécutif et au CoCo des événements importants pour la présente campagne;
- Création d'un registre de militants et de militantes qui pourraient envahir les médias pour bâtir un contre-discours.

Qu'il siège au Conseil de Coordination qu'en tant que Comité-Conseil et qu'il n'ait en ce sens aucun droit de vote.

Prochaine réunion

1. Que la prochaine réunion du Conseil de Coordination ait lieu le mercredi le 10 octobre à 18h Montréal.

Varia

1. Qu'un taux horaire de 12 \$ jusqu'à concurrence de 300 \$ soit accordé à Philippe Gauvin pour les heures de permanence qu'il assumera lors de la semaine du 1^{er} octobre. Que ce montant soit pris dans le poste budgétaire subventions.